

PREFECTURE DU GARD
DIRECTON DE LA CITOYENNETE
DE LA LEGALITE ET DE LA
COORDINATION
BUREAU DES ELECTIONS

**Plafond des dépenses électorales
ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTEGRALE DE PONT-SAINT-ESPRIT
DES 28 AVRIL ET 5 MAI 2024**

Commune	Montant du plafond des dépenses au 1 ^{er} tour	Montant du plafond de remboursement	Montant du plafond des dépenses au 2 ^{eme} tour	Montant du plafond de remboursement
Pont-Saint-Esprit	15 906 €	7 556 €	21 904 €	10 404 €